



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Message du MFFPS à l'occasion de la Journée Mondiale du Réfugié

20 juin 2020

Le rapport du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés HCR publié la veille de la Journée mondiale du réfugié de 2019 faisait état d'un nombre record de 80 millions de déplacés et réfugiés dans le monde, dont plus de 47 millions de déplacés internes, plus de 29,5 millions de réfugiés et 4 millions de demandeurs d'asile. A elle seule, l'Afrique comptait plus de 24 millions de déplacés, soit un tiers du total mondial. Depuis 2015, le Burundi a généré autour d'un demi-million de réfugiés.

Cette situation est principalement due aux guerres civiles et conflits armés internes, aux diverses persécutions, aux catastrophes naturelles principalement dus au changement climatique, des maux auxquels les organisations terroristes et la criminalité organisée donnent depuis quelques années une nouvelle dynamique.

Cette alarmante situation préoccupe la Communauté internationale et les organisations régionales et continentales qui ont multiplié depuis des mécanismes, des politiques, des plans d'action et une diplomatie préventive visant à prévenir et régler les conflits à l'échelle mondiale.

La prévention et la gestion des conflits restent cependant des paris à gagner dans nombre de pays face notamment aux intérêts des Etats, aux modestes moyens et aux autres principes comme la souveraineté, la subsidiarité, la bonne foi que les Etats opposent aux mécanismes, aux politiques et à la diplomatie mis en route, faisant ainsi échouer des pourparlers de paix, des cessations des hostilités, des missions de maintien de la paix...qui devraient créer les conditions internes favorables au retour des réfugiés.

Pour ne parler que du réfugié africain et burundais en particulier, le thème choisi par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine l'année dernière : *Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes* qui symbolisait l'engagement de l'Union Africaine à collaborer avec ses partenaires pour faire entendre leur voix dans le monde entier n'aura pas apporté d'amélioration appréciable aux conditions de vie du réfugié africain et burundais en particulier. La dotation du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés HCR en Afrique est restée la plus faible quand les pays d'asile aux faibles revenus ne peuvent, malgré la bonne volonté de plusieurs d'entre eux, suppléer à l'insuffisance de cette assistance. Dans certains cas, l'Union Africaine et le HCR n'auront même pas réussi à sécuriser et protéger les réfugiés contre les harcèlements administratifs des pays hôtes comme la restriction abusive du réfugié à l'accès aux ressources ou l'exercice de petites activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins essentiels, l'insécurité causée par les infiltrations parfois tolérées des organes du pays d'origine, les menaces et parfois la mise en exécution de rapatriement non volontaire.

Le thème de cette année qui est : *Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l'Afrique* risque aussi de ne laisser aux réfugiés africains que peu de perspective de rentrer chez eux. Dans beaucoup de pays, les armes ne se sont pas encore tues et les conditions de leur retour et leur participation au développement de leurs pays sont encore difficilement réalisables.



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Dans l'immédiat, les réfugiés sont menacés au quotidien par la pandémie du Covid 19, Vivant généralement dans des conditions d'insalubrité et de vulnérabilité, ils n'ont pas souvent les moyens de se protéger et risquent plus que les autres d'être contaminés. Les réfugiés sont aussi les premières victimes de l'impact du Covid 19 sur les économies des pays hôtes. Privés des maigres revenus provenant de petits emplois qui leur garantissaient une alimentation élémentaire, ceux qui survivront au Covid risquent d'être emportés par la faim.

Le MFFPS exhorte l'Union africaine à travers le Conseil de paix et de sécurité (CPS) à s'investir plus activement et concevoir de nouvelles approches afin d'atteindre ses objectifs en faveur des réfugiés qui sont entre autres le plaidoyer pour les réfugiés, la cessation des hostilités et des persécutions diverses, la réussite des pourparlers de paix...qui sont les conditions préalables au retour dans leurs pays d'origine. Les intérêts et les principes souvent mis en avant par les Etats ne devraient pas prévaloir sur la vie et l'avenir de millions de leurs citoyens.

A la Communauté internationale, le MFFPS voudrait exprimer sa gratitude aux pays et organisations pour leur assistance humanitaire et voudrait rappeler que les réfugiés en Afrique méritent d'autant plus leur attention qu'ils sont hébergés dans des pays confrontés eux-mêmes à de grandes difficultés économiques. Au HCR et aux pays hôtes, le MFFPS leur rappelle qu'ils ont un devoir de protection des réfugiés sous leur juridiction. Que celui qui a fui la violence et la mort n'y soit pas encore confronté en exil.

Le MFFPS lance enfin un appel puissant à la Communauté internationale afin qu'elle accorde une attention particulière aux conditions de précarité et de vulnérabilité dans lesquelles les réfugiés doivent lutter contre le Covid 19 et leur apporte l'assistance nécessaire.

Le MFFPS exhorte enfin les réfugiés eux-mêmes à résister, à rester debout et à tirer profit de leur séjour dans les pays hôtes et en faire une école, pour que demain ils puissent être encore plus utiles à leurs pays.